

Combien gagnent vraiment les agriculteurs ? Producteurs de lait, de porcs, éleveuse de poulets... Ils ont ouvert leurs comptes au Figaro



Des agriculteurs de différentes régions de France ont accepté de se confier sur leur réalité quotidienne et leurs contraintes budgétaires. Charlotte Paroielle / Le Figaro

ENQUÊTE - Derrière la mobilisation du monde agricole, il y a des hommes et des femmes passionnés par leur métier qui ne comptent pas leurs heures. Des journées sans fin auxquelles s'ajoutent parfois des nuits sans sommeil, à la recherche de solutions financières.

Si [les revendications du monde agricole](#) en colère sont disparates, il y en a une qui fait quasiment l'unanimité : les revenus. Les agriculteurs ont le sentiment que leur travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur. Mais combien gagnent-ils vraiment ? Selon les derniers chiffres de l'Insee, le revenu disponible moyen annuel des ménages agricoles s'élevait à 52.400 euros en 2018. Un tiers seulement provenant de l'activité agricole (17.700 euros). Une moyenne qui ne veut pas forcément dire grand-chose, les situations économiques des agriculteurs étant très différentes en fonction des types d'exploitation mais aussi des territoires. Pour mieux comprendre leur réalité, *Le Figaro* a demandé à huit agriculteurs de faire la lumière sur leurs comptes. Producteurs laitiers, éleveurs, vigneronne, arboricultrice... ils ont accepté de partager un peu de leur quotidien, et de nous en dire plus sur le montant de leurs revenus, de leurs charges et des indispensables subventions.

Isabelle, 59 ans, éleveuse de volailles : «À notre place, n'importe qui aurait dit stop»



L'éleveuse pointe notamment du doigt la concurrence déloyale des pays d'Europe de l'Est. Photo personnelle

«*Si je vous le dis, vous n'allez pas me croire.*» Lorsqu'elle compare le coût de son installation il y a 33 ans et les prix d'aujourd'hui, Isabelle Leballeur, 59 ans, rit jaune. En 1991, lorsqu'elle a repris l'exploitation familiale, cette éleveuse de volailles de la Sarthe a investi 60.000 francs pour construire un poulailler, «*10.000 euros de maintenant*», calcule-t-elle rapidement avant d'ajouter : «*Aujourd'hui, un bâtiment similaire coûte près de 400.000 euros*». Et cet exemple n'est qu'une énième goutte d'eau. Lorsqu'elle évoque ses charges, le vase n'en finit plus de déborder : 127.500 euros d'emprunt pour remettre aux normes ses installations, les prix du gaz et de l'électricité qui s'envolent, les aliments pour ses 80.000 poulets qui coûtent de plus en plus cher.

Difficile de rester compétitive pour la quinquagénaire, qui pointe du doigt la concurrence déloyale des pays d'Europe de l'Est. «*L'élevage moyen en Ukraine fait dix fois la taille de mon exploitation*», remarque-t-elle, las de lutter contre ces fermes XXL qui tirent les prix à la baisse. «*Un de mes poulets coûte 4,50 euros à la sortie de l'abattoir, un poulet ukrainien ne coûte que 2,50 euros*», compare l'éleveuse. Côte à côte dans les rayons des grandes surfaces, difficile de faire le poids, «*même avec des produits d'une qualité bien supérieure.*» «*Aujourd'hui, certaines personnes entrent dans les supermarchés avec 30 euros pour une semaine de course. Ils se tournent vers les prix les plus bas*», constate-t-elle.

Et cette préférence des consommateurs entraîne un cercle vicieux. «*On ne va pas faire grandir des volailles qui ne seront pas achetées*», analyse fataliste l'éleveuse. Entre chaque lot d'animaux, Isabelle fait face à des périodes de creux, appelées «*vides sanitaires*», de plus en plus longues. En 2023, ses poulaillers sont restés inoccupés pendant quatorze semaines. C'est quatre de plus que les années précédentes. À raison de 1500 euros par semaine, ces périodes ont elles aussi pesé sur des finances déjà fragiles.

Pour ne pas augmenter ses prix et rester dans la course, Isabelle a réduit ses revenus. «*Je travaille de 7h du matin à 22h et je*

gagne 1000 euros net par mois, enchaîne-t-elle. À notre place, n'importe qui aurait dit stop.» Quand elle évoque ses enfants qui ont commencé à travailler à ses côtés, le ton de sa voix change. «La situation n'est plus tenable, conclut-elle. J'espère juste qu'ils pourront se verser un peu plus.»

Le budget de l'exploitation d'Isabelle

Investissements pour les mises au norme : 150.000 €

Subvention : aide exceptionnelle de 22.500 € pour la remise aux normes du bien-être animal.

Vente de volaille : environ 90.000 € par mois

Charges : 2.500€ d'électricité par mois, 2.900€ de gaz par mois, 40.000€ d'achat de poussins par mois, 3.000€ pour l'entretien de l'exploitation

Remboursement d'emprunt : 1.330 € par mois

Salaire mensuel : 1.000 €

Le budget de l'exploitation d'Isabelle. Charlotte Paroielle / Le Figaro

Christian, 53 ans, éleveur bovin : «La situation est assez stressante»



Éleveur en Saône-et-Loire, Christian Bajard est la tête d'une exploitation d'une centaine de vaches charolaises. Photo personnelle

«C'est un métier difficile à vivre au quotidien.» Ce qui pèse le plus sur Christian Bajard, éleveur bovin de 53 ans, c'est le manque de visibilité et de perspectives sur le futur de son métier et de son exploitation d'une centaine de vaches charolaises. S'ajoutent en plus depuis quelques années les effets visibles du réchauffement climatique. «Sur les cinq dernières années, on a eu trois années de sécheresse, et on a été obligé de racheter du foin», raconte l'éleveur de Saône-et-Loire, qui a repris l'exploitation familiale il y a 22 ans. Et heureusement qu'il n'a pas été victime d'une nouvelle sécheresse en 2023, estime-t-il. «Un nouveau système assurantiel a été mis en place, mais je ne suis pas sûr qu'il réponde bien à la problématique», juge-t-il.

Alors, pour se couvrir, l'éleveur bourguignon envisage de «monter un hangar pour améliorer (sa) capacité de stockage de foin», et ainsi «limiter (son) stress lors des sécheresses». «Ce qui me freine c'est mon niveau de revenus, déplore-t-il. Il faut faire tout un tas de diagnostics qu'on ne faisait pas auparavant, ça coûte de l'argent.» S'il admet que la loi Egalim, votée en 2018, a eu un impact positif sur sa rémunération, c'est encore loin d'être suffisant, juge Christian. «Mes prix ont monté depuis deux ans, mais le problème c'est que mes charges en alimentation, en intrants, ont augmenté au même rythme.» Et il craint que les agriculteurs soient encore les dindons de la farce des négociations commerciales en cours entre la grande distribution et les industriels. «On entend parler de pression des prix à la baisse, mais ce n'est pas tenable très longtemps», déplore-t-il au volant de son tracteur, lui qui participe activement à la mobilisation actuelle des agriculteurs.

D'autant plus qu'il a fait ses calculs : il va perdre cette année «autour de 6000 euros d'aides publiques». «Les aides ont changé dans la nouvelle PAC (Politique agricole commune, NDLR), ce qui est pénalisant dans ma situation», rapporte-t-il. «La situation est assez stressante», confesse le quinquagénaire, qui a également des responsabilités syndicales au niveau local. S'il admet que certains peuvent s'interroger sur l'ampleur des subventions auxquelles ont droit les agriculteurs (40.000

euros par an dans son cas), il les estime justifiées au regard de ce que le monde agricole apporte à la ruralité, citant «*l'occupation du territoire*» et «*le captage de carbone*» via les prairies.

Le budget de l'exploitation de Christian

<u>Investissement initial</u>	: 200.000 €
	(rachats de parts du capital)
<u>Charges diverses</u>	: 220.000 € par an
<u>Aides</u>	: 40.000 € par an (de la PAC)
<u>Vente production et variation de stock</u>	: 200.000 €
	par an
<u>Salaire mensuel</u>	: 1500 € par mois

Le budget de l'exploitation de Christian. Charlotte Paroielle / Le Figaro

Françoise, 60 ans, arboricultrice : «Les années sont de plus en plus compliquées»



Françoise Roch est à la tête d'une exploitation de 20 hectares de pommes, prunes et raisin avec deux associés. Photo personnelle

«Chaque année on croise les doigts pour que l'année suivante soit correcte.» Productrice de pommes, prunes et raisin depuis 30 ans, Françoise Roch, 60 ans, compte les mois qui lui restent jusqu'à la retraite. «Les années sont de plus en plus compliquées, ça fait cinq ou six ans qu'on a de très grosses fluctuations sur les marchés», déplore-t-elle. Malgré cela, cette arboricultrice du Tarn-et-Garonne, à la tête d'une exploitation de 20 hectares avec deux associés, dont une partie en bio, se dit toujours amoureuse de son métier. «On ne se plaint pas de nos horaires à rallonge. C'est tellement un beau métier, jamais ça ne m'a fatigué. Ce qui me fatigue le plus, c'est l'inconnue économique», confie la sexagénaire, qui est également présidente-bénévole - de la Fédération nationale des producteurs de fruits ([FNPF](#)).

Ces incertitudes la conduisent à ne se prélever qu'un «salaire» de 1000 euros par mois idem pour ses deux associés. «On s'interdit de descendre en dessous de 1000 euros, car c'est le strict minimum pour vivre. Mais on n'ose pas faire plus ! On essaye, les années excédentaires, de laisser de l'argent dans l'entreprise», explique-t-elle. D'autant plus que Françoise et ses associés ont toujours refusé de passer par la case commerce pour vendre leurs récoltes. Ils les écoulent via une coopérative, qui leur verse régulièrement des acomptes en fonction des ventes réalisées. Acomptes qui peuvent être «très variables», souffle l'agricultrice. Les moins bonnes années, Françoise se retrouve ainsi à devoir «jongler» avec sa trésorerie. «On essaie de repousser des paiements, de faire des prêts de court terme à la banque...» 2022 a par exemple été une année difficile pour l'exploitation, avec un déficit de 50.000 euros. «Sans les aides, ça aurait été catastrophique», admet-elle.

L'arboricultrice le reconnaît : elle n'aurait pas choisi la voie de l'agriculture si son mari n'avait pas une profession plus sécurisante il est professeur : «Il n'était pas concevable pour moi de faire payer à mon conjoint et à mes enfants mes choix personnels.» Si elle voit la retraite se rapprocher, ce n'est pas sans inquiétudes. «On ne sait pas si l'on va pouvoir trouver un repreneur à notre exploitation. La profession va trop mal pour ne pas avoir de doutes.»

Le budget de l'exploitation de Françoise

Investissement initial : 30.000 € (rachat de parts du capital)

Vente production : 250.000 € en 2022

Charges diverses : 300.000 € en 2022 (160.000 € de personnels notamment)

Aides : 20.000 € par an de la PAC + 10.000 € par an d'exonérations de charges patronales sur la main-d'œuvre saisonnière + aide exceptionnelle de 50.000 € de l'Etat en 2022 pour le gel de 2021

Salaire mensuel : 1000 €

Le budget de l'exploitation de Françoise. Charlotte Paroielle / Le Figaro

David, 38 ans, producteur de lait : «On nous enferme dans un cercle vicieux»



Cet agriculteur de la Manche a commencé sa conversion en bio en mai 2020. Photo personnelle

«*Je me suis fait déborder par mon projet*», reconnaît David. À 38 ans, ce père de deux enfants est à la tête d'une exploitation de 55 hectares et d'un troupeau de 50 vaches laitières dans la Manche (Normandie). Il y a dix ans, il a quitté un poste de technicien en génétique bovine et son salaire relativement confortable de 1700 euros nets par mois pour se lancer dans la production de lait. «*L'appel était trop fort*», reconnaît ce fils d'agriculteurs bretons, qui a pourtant choisi de s'installer ailleurs, dans un paysage «*où il y a encore des haies*».

Bon connaisseur du milieu, le jeune trentenaire savait que les débuts allaient être difficiles. Mais la réalité a dépassé ce qu'il avait imaginé. «*Début 2014, tout était cher, j'ai acheté au plus haut*», raconte-t-il. En 2015, les prix du lait s'effondrent et David se retrouve rapidement en mauvaise posture financière. Les années difficiles s'enchaînent. «*On te pousse à produire toujours plus pour gagner davantage, à avoir un mode de production toujours plus intensif, ce qui donne toujours plus de travail. Au final, la qualité baisse.*» Problèmes de trésoreries, perte de confiance de la banque, fatigue... La motivation du jeune chef d'entreprise s'effrite à mesure que les factures s'empilent sur le bureau. «*On a signé pour nos gros emprunts donc on n'a plus qu'à se taire, on est pris dans un étou.*» Le salaire de son épouse, qui travaille à l'extérieur, est plus que jamais précieux.

Passionné, il ne se résout pourtant pas à arrêter. À partir de 2018-2019, il commence à faire évoluer son mode de production, avant de changer de laiterie et de commencer une conversion en bio en mai 2020. Un contrat avec Les 2 vaches (Danone) transforme son quotidien et lui permet de mieux vivre : «*Le litre de lait est payé 57 centimes en ce moment, alors qu'il n'est que d'environ 40 centimes pour le conventionnel.*» En nourrissant exclusivement ses vaches à l'herbe, plus besoin de produire de maïs, d'acheter de l'engrais et de compléments alimentaires. «*Finalement tu produis moins mais tu as moins de charges, de fournisseurs, de factures... Moins d'argent à avancer*», résume David. L'amélioration radicale de ses conditions de travail et de ses revenus «*dépend beaucoup du contrat signé avec la laiterie. Nous ne sommes qu'une quarantaine de producteurs, une*

minorité. C'est beaucoup plus difficile pour certains». Alors que la sérénité est de retour à la ferme, le jeune papa a même réussi à embaucher un salarié à mi-temps. Un effort financier qui est désormais à sa portée et lui permet de profiter de sa famille : «Je gère autant mes enfants que ma femme, ce qui n'est pas forcément la norme en agriculture.»

Le budget de l'exploitation de David

Investissement initial : 350.000 €

Subventions : environ 20.000 € par an de la PAC

Vente de la production de lait : 14.250 € par mois

Remboursement prêts : 2800 € par mois

Charges diverses : environ 14.000 € par an

Employé à temps partiel : 1270 € par mois
charges comprises

Salaire mensuel : 1000 € les premières années,
1500 € aujourd'hui

Le budget de l'exploitation de David. Charlotte Paroïelle / Le Figaro

Hélène, 49 ans, vigneronne : «Ma liberté n'a pas de prix»



Hélène Thibon a décidé de tirer un trait sur des aides pourtant loin d'être négligeables. Photo personnelle

À Saint-Marcel d'Ardèche, sur les pentes ensoleillées de la rive droite du Rhône, Hélène Thibon ne compte pas ses heures. *«Mon amplitude horaire ? Peu de personnes l'accepteraient. Mais quand on fait notre métier avec conviction, on sait pourquoi on se lève ce matin»*, raconte-t-elle. Cette quadragénaire est aujourd'hui à la tête du Mas de Libian, une ancienne gentilhommière acquise par sa famille en 1670 devenue depuis le XXe siècle un domaine viticole. Sur ce terroir fait de galets roulés et d'argile rouge, la vigneronne ardéchoise produit des vins issus de la culture biodynamique, une pratique qui vise à considérer le sol comme un organisme vivant.

Dans sa démarche de respecter une terre léguée de génération en génération, cette mère de famille a décidé de tirer un trait sur des aides loin d'être négligeables. Sur le papier, Hélène pourrait bénéficier de 15.700 euros de subventions pour chaque hectare de vignes plantées. Mais cette enveloppe n'est allouée que lorsque les vignerons travaillent avec des *«clones»*. Soit des vignes *«standardisées»*, issues d'un processus de sélection. Une démarche à mille lieues de la philosophie d'Hélène. *«C'est honteux, on pousse les agriculteurs à devenir des esclaves et on se moque des consommateurs»*, enrage celle qui cultive 23 hectares de vigne avec sa soeur, son mari et son fils.

Elle l'admet sans mal, ses débuts auraient été bien moins difficiles avec ces aides précieuses. *«Mais ma liberté n'a pas de prix»*, s'exclame Hélène. *«Heureuse mais anxieuse»*, elle s'estime néanmoins chanceuse d'avoir le luxe de pouvoir assumer financièrement ses idées. Pas comme tous. *«On aide des jeunes à s'installer dans la région et on le voit bien : s'émanciper des subventions rend l'installation très compliquée. Leurs revenus sont ramenés à zéro et ils sont au RSA»*, détaille-t-elle. Et aujourd'hui, même si la pointe sud de l'Ardèche est épargnée, Hélène observe aussi avec crainte l'envolée des prix du foncier du vignoble français. *«On voit de plus en plus de problèmes de succession et transmission des domaines. C'est très inquiétant.»*

Le budget de l'exploitation d'Hélène

Investissement initial : le domaine lui a été transmis par ses parents

Subventions : 0 €

Excédent brut d'exploitation : 500.000 € sur 1'année 2021

Remboursement de prêt : 54.000 € chaque année

Charges diverses : 27 000 € de plantations en 2022 (des nouvelles vignes ne sont pas plantées chaque année)

Salaire mensuel : Hélène et son mari affichent un net imposable de 64.000 € à l'année

Le budget de l'exploitation d'Hélène. Charlotte Paroielle / Le Figaro

Jean-Philippe, 40 ans, producteur de lait : «Quand j'étais salarié, j'avais de l'argent sur mes comptes»



Les 100 vaches laitières de Jean-Philippe produisent 500.000 litres par an, vendus environ 43 centimes du litre à un industriel. Isabelle Herrou / isa64 - stock.adobe.com

«*Quand vous êtes malade, vous êtes tout seul.*» Jean-Philippe, 40 ans, a dû se battre contre un cancer quelques années après avoir investi 500.000 euros avec son associée en Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) dans une exploitation de vaches laitières dans la Manche. «*Pendant mon arrêt, je touchais 300 euros par mois de la MSA [l'assurance maladie des agriculteurs]... C'est de l'argent de poche.*» Les associés ne pouvaient pas se permettre d'embaucher. «*La banque nous a mis sur la touche, ils ont arrêté les financements. Heureusement qu'on avait les assurances.*»

Jean-Philippe s'en est sorti et a pu reprendre son «*métier passion*». Mais s'il doit comparer ses 15 ans comme salarié agricole avant ses 12 dernières années comme exploitant, aucun doute : «*Quand j'étais salarié, j'avais de l'argent sur mes comptes.*» Avec son associée, ils ne parviennent à se verser que 1000 euros par mois chacun, «*pour environ 60 heures de travail par semaine*». Le quadragénaire vit seul, il ne peut compter que sur ce maigre revenu pour vivre.

Ses 100 vaches laitières produisent 500.000 litres par an, vendus environ 43 centimes du litre à un industriel, sans qu'il ne puisse décider du prix de vente. «*Pour janvier, le lait est déjà parti et on ne sait toujours pas combien on va être payé.*» Il tire un complément de revenu de quelques boeufs vendus pour leur viande, comme les vaches laitières en retraite. Il cultive aussi 25 hectares de maïs, pour nourrir ses bêtes.

«*Il faut que le prix soit indexé sur les coûts de production*», implore Jean-Philippe, qui estime que «*si le gouvernement faisait respecter la loi Egalim aux laiteries, ça irait mieux*». Les aides de la Politique agricole commune (PAC) de l'UE - 28.000 euros par an - ne suffisent pas à équilibrer les comptes. D'autant que l'inflation a fait bondir la facture d'énergie, notamment, et même celle du matériel. «*Un tracteur à 80.000 euros il y a deux ans coûte aujourd'hui plus du double.*» Jean-Philippe aimerait transmettre son entreprise à la génération d'après... «*Mais il faudrait que ça rapporte !*»

Le budget de l'exploitation de Jean-Philippe

Investissement initial : 500.000 € empruntés
(deux associés)

Subventions : 28.000 € par an de la PAC

Vente de la production de lait : 215.000 € par an

Salaire mensuel : 1000 €

Le budget de l'exploitation de Jean-Philippe. Charlotte Paroïelle / Le Figaro

Damien, 44 ans, céréalier dans le Tarn : «Je ne suis pas le plus à plaindre»

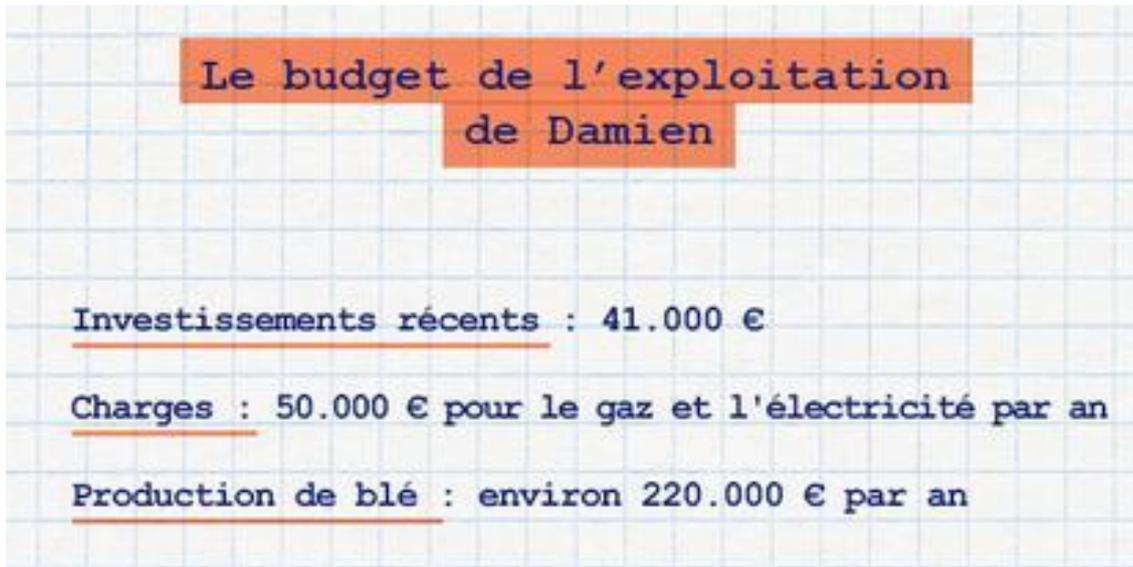


Damien Delsuc cultive le maïs, le colza ou encore le blé sur des grandes cultures. Photo personnelle.

Damien Delsuc tousse. *«Excusez-moi, je suis un peu malade»*, commence le céréalier avec un accent qui trahit ses origines tarnaises. Comme de nombreux agriculteurs en Occitanie, Damien est sur les barrages depuis plusieurs jours. Quand on lui demande pourquoi, l'agriculteur tape large : *«C'est un tout, comme tout le monde.»* Lui milite pêle-mêle contre les normes européennes et la surenchère française *«pour faire plus blanc que blanc»*. L'homme de 44 ans dénonce aussi les lourdeurs administratives : *«Moi je travaille tous les jours avec du vivant. Le temps des bureaux n'est pas toujours celui du sol.»*

Lui cultive le maïs, le colza ou le blé sur des grandes cultures. Ses champs se répartissent sur 190 hectares dans les alentours de Gaillac, petit village perché sur les bords du Tarn. *«Ici, la terre donne moins que dans le Nord, détaille le céréalier avant d'enchaîner : Mais je ne vais pas vous mentir, je ne suis pas le plus à plaindre. Certains souffrent vraiment ici. Moi aussi j'ai des difficultés, mais c'est bien moins comparé à d'autres.»*

Damien a tout de même eu peur quand les prix de l'électricité se sont mis à grimper au début de l'année 2023. *«Heureusement qu'il y a eu une fin de printemps pluvieuse. Sans ça, les factures d'énergie auraient franchement décollé»*, analyse le cultivateur. En parallèle, la hausse du prix des céréales, engendrée par la guerre en Ukraine, a permis de supporter la hausse des coûts de production. Mais aujourd'hui le céréalier s'inquiète : *«Maintenant, les prix des céréales se tassent, et les coûts de production restent élevés.»* D'autant plus que les agriculteurs sont aujourd'hui contraints d'investir toujours plus dans leurs outils de travail. *«Il y a une surenchère, s'exclame le céréalier. J'ai acheté une benne d'occasion de 12 tonnes de l'année 1990 à 12.000 euros. C'était le prix d'une neuve il y a 10 ans. Je n'ai pas trouvé moins cher.»*



Le budget de l'exploitation de Damien. Charlotte Paroielle / Le Figaro

Alexis, 39 ans, éleveur porcin : «On ne demande que deux choses : la rentabilité et la reconnaissance»



Alexis avec son beau-frère, avec qui il a repris l'exploitation familiale en 2017. Photo personnelle

Quand il a repris l'exploitation familiale en 2017, en association avec son beau-frère, Alexis, 39 ans, a tenu à faire les choses bien. *«Les derniers travaux datant de 1998, il fallait mettre les bouchées doubles. Nous avons longuement réfléchi à ce que nous voulions pour l'exploitation»*, explique cet éleveur porcin dans l'Ain. Si les deux entrepreneurs ont fait le choix d'accroître le nombre de bêtes, ils ont aussi modernisé l'exploitation, en y intégrant un bâtiment d'engraissement et une maternité avec des cases de mise bas en liberté. *«L'idée de bien-être animal nous a guidés dans notre projet, même si cela a eu un prix»*, rapporte Alexis. Au total, la transformation du site aura coûté près de 2,6 millions d'euros. *«Quand on donne ces chiffres à un chef d'entreprise de n'importe quel secteur, il nous traite de fou, mais dans l'élevage, il faut investir plus qu'ailleurs»*, estime Alexis.

Malgré cette certitude, l'éleveur traverse des périodes de doutes. *«Ces cinq dernières années, le cours du porc a été extrêmement fluctuant.»* Le cours du porc avoisine aujourd'hui 1,78 euro le kg, un prix insuffisant pour maintenir l'exploitation d'Alexis dans une situation confortable. *«Avec toutes les charges, notre coût de production approche les 2 euros. Forcément, on perd de l'argent. Il faut que les prix remontent absolument, sinon ça ne va pas être possible.»*

L'inquiétude est d'autant plus vive que, contrairement aux autres filières, l'élevage porcin ne reçoit pas d'aides de la PAC. En 2023, les éleveurs n'ont eu droit qu'à une aide ponctuelle pour faire face à la flambée des matières premières. Pour son exploitation, Alexis a reçu 130.000 euros. En parallèle, l'ensemble des charges ont continué à augmenter, à commencer par les salaires de ses employés.

Si la filière porcine *«n'est pas la plus à plaindre»*, les obstacles à l'installation ont de quoi décourager les jeunes éleveurs, estime Alexis. *«L'investissement que nous avons réalisé en 2021 coûterait 800.000 euros de plus aujourd'hui, avec l'augmentation des frais de construction et de crédit. Dans ces conditions, on n'y serait pas allé.»* Sans compter la pression de plus en plus forte exercée par les associations écologistes. *«Il est devenu impossible de déposer un dossier d'agrandissement sans qu'une association bloque tout, quand bien même le projet est légal»*, soupire-t-il. Et de conclure : *«Nous, on ne demande que deux choses : la rentabilité et la reconnaissance.»*

Le budget de l'exploitation d'Alexis

Investissement initial : 2, 6 millions €

Chiffre d'affaires : 1,4 millions € par an

Charges diverses : 2000 € + 2 salaires de 1800 €
par mois net

Salaire mensuel: 1800 € net

Aides : aides à l'investissement 100.000 € +
aides d'urgence 130.000 €

Le budget de l'exploitation d'Alexis. Charlotte Paroielle / Le Figaro

Que disent les chiffres ?

Les données globales sur le revenu des agriculteurs laissent à penser qu'ils ne sont pas tant à plaindre que cela. Les ménages agricoles ayant en moyenne un revenu disponible de 52.400 euros par an en 2018. Quant au salaire médian, il se situe à 22.200 euros par an (50% gagnent plus, 50% gagnent moins). Soit un niveau de vie «comparable à celui de l'ensemble des membres des ménages qui perçoivent des revenus d'activité», observe l'Insee.

Toutefois, les inégalités sont plus fortes au sein des agriculteurs qu'ailleurs. Le niveau de vie des 10% les plus modestes ne dépasse pas 9800 euros par an. C'est 4,7 fois moins que le niveau de vie des 10% des agriculteurs les plus aisés. «Parmi l'ensemble des ménages ayant des revenus d'activité, cet écart n'est que de 3,3», constate l'Insee. À noter également que l'on retrouve plus de pauvres chez les agriculteurs qu'ailleurs dans la société : 18% des membres des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté (soit 13.000 euros par an pour une personne seule en 2018), contre 13% en moyenne en France.

Enfin, il faut souligner que les agriculteurs ne sont pas logés à la même enseigne en fonction de leur type de production agricole. Comme le pointe l'Insee, «les revenus agricoles sont plus faibles dans les territoires d'élevage que dans ceux de production végétale. Ils sont particulièrement bas dans les territoires d'élevage de bovins viande. En revanche, ils sont souvent plus élevés dans les territoires viticoles et dans ceux combinant diverses grandes cultures».